



WABAN-AKI

PEUPLE DU SOLEIL LEVANT



Yvonne M'Sadoques se penche vers l'avant dans sa berceuse. Elle relate un souvenir impérissable de sa jeunesse à Odanak — la communauté abénaquise qui est son foyer depuis plus d'un siècle.

« De but en blanc, le prêtre est entré et nous a ordonné d'arrêter de danser et de jouer de la musique. Nous allions tout droit en enfer, disait-il. » Elle fait une pause, se penche vers l'avant, un éclair d'humour dans l'œil : « Mais tu sais, je n'ai jamais vraiment cru à l'enfer. Y crois-tu? »

M'Sadoques est en grande conversation avec Alanis Obomsawin, une autre des dignes filles d'Odanak — et l'une des plus éminentes documentaristes du Canada. Obomsawin raconte la vie des peuples autochtones du pays depuis 40 ans, se taillant une réputation internationale par ses histoires passionnées et méticuleusement reconstruites.

Dans *Waban-Aki : peuple du soleil levant*, Obomsawin revient au village où elle a grandi pour réaliser un portrait lumineux et lyrique de son propre peuple.

ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR ALANIS OBOMSAWIN MONTAGE ALISON BURNS
CAMÉRA PHILIPPE AMIGUET PRISE DE SON RAYMOND MARCOUX, ISMAEL CORDEIRO
MUSIQUE ORIGINALE FRANCIS GRANDMONT PRODUCTRICE EXÉCUTIVE SALLY BOCHNER

104 MINUTES 2 SECONDES

Une licence spécifique est requise pour toute reproduction, télédiffusion, vente, location ou représentation en public. Seuls les établissements d'enseignement ou les entreprises culturelles ou à but non lucratif qui ont obtenu cette vidéo-cassette de l'ONF ou d'un distributeur autorisé ont le droit de faire des représentations gratuites en public.

VHS
C 9106 129

Canada
États-Unis
International
Internet

1-800-267-7710
1-800-542-2164
514-283-9450
www.onf.ca



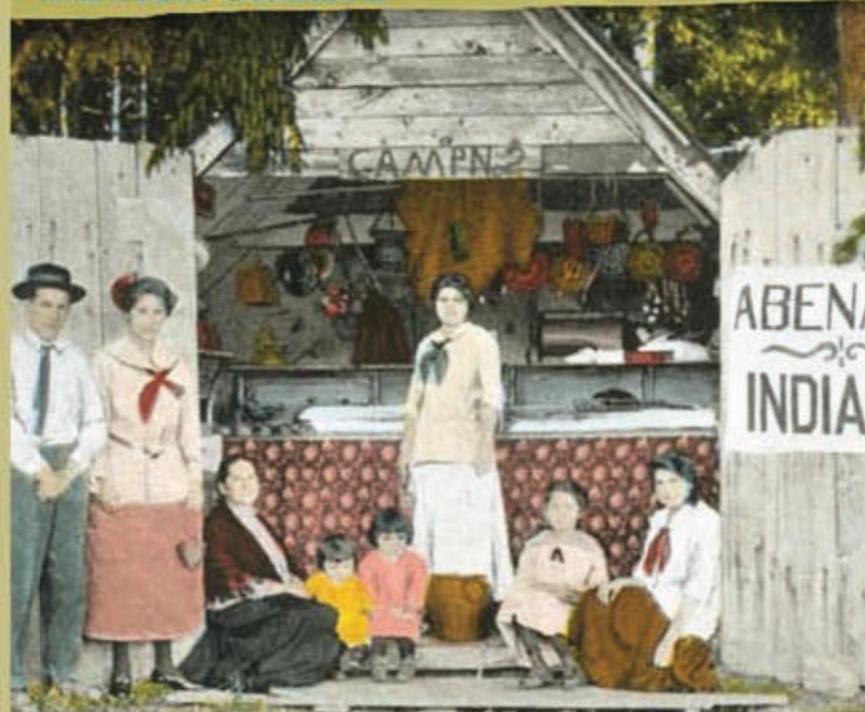
PRODUIT PAR L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA



WABAN-AKI
PEUPLE DU SOLEIL
LEVANT

C 9106 129

Un film d'Alanis Obomsawin



WABAN-AKI

PEUPLE DU SOLEIL LEVANT

CHRONOLOGIE

Il y a 12 000 ans

Des découvertes archéologiques suggèrent que les ancêtres des Abénaquis vivaient dans le nord-est de l'Amérique du Nord.

1524

Verrazano entre en contact avec eux dans la région qui deviendra le Maine. Les Abénaquis s'adonnent déjà à la traite des fourrures avec les Européens.

1604

L'explorateur français Samuel de Champlain établit des rapports avec les Penobscots et les Malécites, deux groupes abénaquis. Ces Autochtones participent à la traite des fourrures dès le début.

Début 17^e siècle

Les Européens introduisent des épidémies, dont la variole et la diphtérie, qui tuent des milliers d'Abénaquis. De nombreuses communautés disparaissent.

1676

Un grand nombre d'Abénaquis migrent à Odanak, où sont établis d'autres membres de leur nation.

1680

Jean Crevier, seigneur de Saint-François, revendique Odanak. Capturé par les Iroquois, il meurt après avoir été torturé par eux. Le gouverneur de Nouvelle-France oblige la veuve de Crevier à rendre une partie du territoire aux Abénaquis; il espère ainsi former un bouclier de protection contre les attaques des Anglais et des Iroquois. Les seigneurs suivants redonnent davantage de territoire aux Abénaquis. Malgré ces rétrocessions, ces derniers ne possèdent aujourd'hui qu'une petite part de leur territoire d'origine.

Fin 17^e et début 18^e siècles

Les Abénaquis perdent une grande partie de leur territoire ancestral en Nouvelle-Angleterre. Certains d'entre eux se déplacent vers le Québec et d'autres



s'installent dans le nord de la Nouvelle-Angleterre.

1722

Le jésuite français Sébastien Rasles rédige un dictionnaire de la langue abénaquise.

1724

Les colons britanniques détruisent la communauté abénaquise de Norridgewock (dans le Maine actuel).

Début 18^e siècle

D'autres épidémies déciment la population. On estime qu'il ne reste plus que 1 000 Abénaquis en 1776.

1812-1815

Durant la guerre de 1812, un certain nombre d'Abénaquis se battent aux côtés des Britanniques contre les États-Unis.

1823

Un jeune Abénaquis du nom d'Ozonkhiline voyage à pied depuis Odanak jusqu'au Dartmouth College, une grande université privée du New Hampshire. Après avoir obtenu son diplôme, il retourne à Odanak en tant que ministre méthodiste, pour y introduire la religion protestante et remettre en question la domination de l'Église catholique. Au fil des ans, de nombreux Abénaquis fréquentent le Dartmouth College.

1876

Le Parlement canadien vote la Loi sur les Indiens, qui inclut une disposition sur « l'émancipation » obligatoire des femmes autochtones mariées à des non-Indiens.

Fin 19^e et début 20^e siècles

Les Abénaquis d'Odanak développent avec succès une industrie basée sur la fabrication de paniers traditionnels. Chaque été, nombre d'entre eux vont s'installer dans les zones touristiques de la Nouvelle-Angleterre pour y tisser des paniers qu'ils vendent aux visiteurs et aux gens de la région.

1968

La Mohawk Mary Two-Axe-Early entreprend des démarches judiciaires pour contester la discrimination faite aux femmes par la Loi sur les Indiens.

1985

Le projet de loi C-31, qui modifie la Loi sur les Indiens, est adopté. Les femmes qui ont épousé un non-Autochtone avant 1985 peuvent retrouver leur statut d'Indienne.

2006

Il y a environ 38 000 Abénaquis inscrits au Canada et environ 23 000 aux États-Unis.

OBJECTIFS

Waban-Aki : peuple du soleil levant explore l'histoire et la réalité contemporaine des Abénaquis. Le présent guide pédagogique est conçu pour aider les étudiants à connaître des lois qui ont eu des effets directs sur cette nation, sa lutte continue pour survivre et son artisanat qui a joué un rôle important dans son histoire.

AVANT LE VISIONNAGE DU FILM

1. Vos parents ou vos grands-parents ont-ils immigré au Canada? Est-ce que votre famille continue de pratiquer les coutumes culturelles de la patrie de vos ancêtres? Comment ces coutumes sont-elles transmises aux jeunes?

2. Avez-vous lu des livres ou vu des films ou des émissions de télévision qui dressent un portrait des premières nations? À votre avis, ces descriptions sont-elles positives? Avez-vous constaté un changement dans la façon dont les Autochtones ont été dépeints au cours du 20^e siècle?

3. Comment pensez-vous que les Autochtones d'Amérique du Nord ont réagi à l'arrivée des Européens?

4. De quelle façon le gouvernement canadien détermine-t-il qui est autochtone et qui ne l'est pas?

5. Que feriez-vous s'il existait une loi que vous considérez comme discriminatoire contre votre culture?

APRÈS LE VISIONNAGE

1. Quels sont les provinces canadiennes et les États américains actuels que les Abénaquis occupaient avant l'arrivée des Européens?

2. Avant leur premier contact avec les Européens, les Abénaquis étaient plus de 50 000. Comment se fait-il que seulement 1 000 d'entre eux aient survécu vers la fin du 18^e siècle?

3. Pourquoi le gouvernement canadien a-t-il adopté la Loi sur les Indiens précédemment appelée Act for the gradual civilization and enfranchisement of Indians (loi pour encourager la civilisation et l'émancipation graduelles des Indiens)?

4. En quoi la Loi sur les Indiens était-elle discriminatoire à l'endroit des femmes et a-t-elle mené à la création de différentes classes d'Indiens?

5. En vous basant sur ce que vous avez vu dans le film, rédigez un guide expliquant les étapes à suivre pour retirer l'écorce d'un bouleau afin d'en faire un canot.

ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR
ALANIS OBOMSAWIN
PRODUCTRICE
ALANIS OBOMSAWIN
PRODUCTRICE EXÉCUTIVE
SALLY BOCHNER
MONTAGE
ALISON BURNS
CAMÉRA
PHILIPPE AMIGUET
ASSISTANTS À LA CAMÉRA
SÉBASTIEN CASSOU
DENIS FORTIER, YVAN GEKOFF

PRISE DE SON
RAYMOND MARCOUX
ISMAEL CORDEIRO
MONTAGE DU SON
DON AYER
MUSIQUE ORIGINALE
FRANCIS GRANDMONT
MUSICIENS
GUITARE ET TAMBOUR
FRANCIS GRANDMONT
CONTREBASSE
NORMAND GUILBEAULT

VIOLON
CHRISTINE MOLNOR
FLÔTES ET GUIMBARDE
CLAUDE VENDETTE
IMAGERIE NUMÉRIQUE
LOUISE OVERY

VOIX
ANTHONY ROBINOW
KEITH RAVENHEART

PHOTOGRAPHIES
ANDRÉ GILL

CARTES GÉOGRAPHIQUES
KATY SILVERSTONE

MONTAGE EN LIGNE
DENIS PILON

ASSISTANTS DE PRODUCTION
NICOLE BIBEAU, FRED WISEMAN
WATIE AKINS

RODRIGO BRINCKHAUS
GAIL NICHOLAS, MIIGAM'AGAN

6. Pourquoi les Abénaquis ont-ils cessé de vendre leur artisanat? Comment cela a-t-il modifié leurs revenus?

7. Quel personnage du film avez-vous trouvé le plus intéressant? Expliquez.

8. En 1985, le projet de loi C-31 a été adopté afin de modifier la Loi sur les Indiens et de permettre à des milliers de personnes de récupérer leur statut d'Indien. Expliquez ce que signifient les statuts 6-1, 6-2 et 6-3. Selon vous, comment cette loi va-t-elle influencer sur la survie des Abénaquis?

PROJETS COMPLÉMENTAIRES

1. Faites des recherches à la bibliothèque ou sur Internet pour découvrir comment les différentes nations autochtones du Canada tentent de préserver leur culture.

2. Cherchez à savoir s'il y a un musée d'histoire autochtone près de chez vous. Prenez des photos des artefacts qui y sont exposés et montrez-les à vos camarades de classe.

3. Le film montre la façon dont on prélève l'écorce d'un bouleau afin de fabriquer la « peau » du canot. Essayez de découvrir la technique traditionnelle de construction du reste de l'embarcation. Par exemple,

comment les membrures de bois étaient-elles pliées pour donner sa forme au canot? Quand un canot était fabriqué à partir de plusieurs morceaux d'écorce de bouleau, comment ceux-ci étaient-ils assemblés?

4. Le film parle brièvement de la Loi sur les Indiens de 1876. Faites des recherches sur cette loi et présentez à votre classe un résumé de ce que vous avez trouvé.

5. Pour les Abénaquis, la fabrication des paniers était à la fois un art et un moyen de survie. Essayez de découvrir d'autres formes d'art pour lesquelles certaines nations autochtones sont reconnues.

AUTRES RESSOURCES

Livres :

WISEMAN, Frederick. *The Voice of the Dawn: An Autohistory of the Abenaki Nation*, University Press of New England, 2001.

DAY, Gordon. *Identité des Indiens de St-François, Musée national du Canada, 1981.*

Films de l'ONF sur le sujet :

Survival in the Bush, 1954, 30 min. Réalisé par Bernard Devlin.

Mère de tant d'enfants, 1977, 58 min. Réalisé par Alanis Obomsawin.

La Couronne cherche-t-elle à nous faire la guerre?, 2002, 96 min. Réalisé par Alanis Obomsawin.

La survie de nos enfants, 2003, 97 min. Réalisé par Alanis Obomsawin.

César et son canot d'écorce, 1971, 58 min. Réalisé par Bernard Gosselin.

Sites Internet sur le sujet :

www.avcnet.org/ne-do-ba/menu_his.shtml (site en anglais seulement)

www.dickshovel.com/aben.html (site en anglais seulement)

www.abenakis.ca

www.canadiana.org/citm/themes/aboriginals/aboriginals8_e.html

